



Nantes, le 25 février 2021

## Renforcement des investissements de la Région et de l'ARS en faveur des Hôpitaux de Proximité : illustration à Château du Loir

A l'occasion d'une visite du **Centre hospitalier de Château du Loir** ce jeudi 25 février, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, et Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'ARS Pays de la Loire, ont rappelé leur engagement conjoint **pour renforcer l'offre de soins de proximité : renforcer l'accès à la santé sur les territoires, moderniser l'offre de soins et améliorer la qualité de prise en charge.** « *La crise sanitaire a révélé l'incroyable engagement de nos soignants, mais elle a aussi montré l'importance de l'offre de soins de proximité et la nécessité de la renforcer.* »

L'ARS a développé en 2020 un soutien spécifique pour renforcer les missions des hôpitaux dits « de proximité » auprès des citoyens, apportant ainsi une aide totale de 2,5 M€ et la Région des Pays de la Loire a créé un Fonds de soutien aux équipements hospitaliers doté d'une enveloppe annuelle minimum de 1 M€ (Plan de relance régional).

« *La démarche engagée par l'agence pour renforcer l'offre de proximité, notamment grâce à l'investissement donne une portée opérationnelle aux démarches de labellisation des hôpitaux de proximité actuellement en cours et qui vont étoffer notre maillage territorial d'accès à la santé pour tous.* » a précisé Jean-Jacques Coiplet.

« *Même si la Région n'a pas de compétence propre en matière de santé, j'ai décidé d'en faire un axe fort de notre action et d'accompagner avec le plan de relance régional, la modernisation de notre offre de soins engagée par l'Agence Régionale de Santé.* » indique Christelle Morançais.

La Région et l'ARS accompagnent ainsi les projets d'équipements du Centre hospitalier de Château du Loir pour l'acquisition d'un nouvel échographe et l'équipement d'une salle de radiologie. Les investissements représentent un montant important de 455 000€, pris en charge à hauteur de 113 750 € par la Région, grâce au fonds de soutien aux équipements hospitaliers et de 341 250 € par l'ARS.

Labellisé par l'ARS « hôpital de proximité », le Centre hospitalier de Château du Loir compte 356 lits et places et dispose, en particulier d'un service d'accueil d'urgence, d'un plateau de consultations externes, d'une pharmacie à usage intérieur et d'un service d'imagerie. Pour mieux répondre aux besoins de santé du territoire, l'établissement doit améliorer et développer son activité de radiologie de proximité et mettre en place des consultations avancées de sages-femmes avec l'achat d'un nouvel échographe plus performant.

### L'appel à projets « Hôpitaux de proximité » : garantir un accès aux soins de qualité et de technicité en proximité des patients

L'ARS Pays de la Loire a souhaité, par cet appel à projets, accompagner et encourager le **développement des missions des hôpitaux de proximité** (consultations avancées, télémedecine, plateau de biologie, imagerie) dans le cadre des coopérations entre établissements et établissements porteur du GHT. Ce soutien financier, conforté par la Région, concerne les **investissements immobiliers et matériels.**

Un des axes prioritaires de cet appel à projet porte le **développement de consultations avancées dans ces hôpitaux de proximité, où les équipes médicales sont plus restreintes.**

En dépit de la crise sanitaire, les hôpitaux de proximité et les établissements « mono SSR » (soins de suite et de réadaptation) se sont fortement mobilisés pour répondre à cet appel à projets.

Cela atteste d'une dynamique territoriale visant à **garantir un accès aux soins de qualité et de technicité en proximité des patients. 21 projets, parmi lesquels Château du Loir, sont ainsi accompagnés pour un montant total de 956 042 € pour la Région et de 2 493 556 € pour l'ARS.**

### **24 projets accompagnés par la Région des Pays de la Loire pour plus de 2,2 M€ d'investissements avec le Fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins**

Depuis son lancement en juillet 2020, le Fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins est venu conforter l'appel à projet engagé par l'Agence régionale de santé sur les hôpitaux de proximité.

Le Fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers a ainsi permis d'accompagner 24 projets en Pays de la Loire dont Château du Loir, avec une prise en charge financière par la Région à hauteur de 25% du montant global pour un montant total de subventions régionales de **2 254 665€**.

Le dispositif permet d'accompagner également les projets portés par des centres hospitaliers pour **l'acquisition d'équipements de pointe de dimension régionale**. Trois projets ont été accompagnés dès l'automne 2020 pour un montant total de 1 298 623 € pour le Centre hospitalier Haut-Anjou de Château-Gontier, le Centre hospitalier départemental de Vendée et le Centre hospitalier universitaire d'Angers.

#### **CONTACTS PRESSE**

Région des Pays de la Loire : Nadia Hamnache – [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) – 06 77 66 11 16 –

Sophie Ferger : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Agence régionale de santé Pays de la Loire - Service communication - [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr) - 06 78 26 56 94